

NOTICES NÉCROLOGIQUES

LAMBERT (Arthur), Châlons 1865. — A l'heure où s'achevait l'an 1926, une triste nouvelle nous est parvenue, la mort d'un de nos bons et anciens camarades, M. Léon-Arthur LAMBERT, fabricant de sucre à Toury (Eure-et-Loir), décédé dans cette localité le 27 décembre 1926 dans sa soixante-dix-huitième année.

Les obsèques eurent lieu à Toury le 31 décembre; grande fut l'affluence de ceux qui ont tenu à accompagner à sa dernière demeure celui qui, par son intelligence, son activité infatigable, a contribué d'une manière des plus remarquable au développement de l'agriculture et de l'industrie du pays.

De nombreux discours furent prononcés : par M. LEYDET, préfet d'Eure-et-Loir; par M. le général DUBOIS, président du Conseil d'administration de la Société sucrière; M. CHAUSSIER, au nom du personnel; M. MARCHAND, adjoint au maire de Toury; M. André BONNEAU, conseiller d'arrondissement, et M. MASSOT, vice-président de la Chambre de commerce de Chartres.

M. Arthur LAMBERT entra en 1865 à l'École nationale d'Arts et Métiers de Châlons; il fut ensuite ingénieur de constructions mécaniques à Saint-Quentin, après avoir fait éditer, entre temps, un très beau traité de cinématique appliquée.

Il s'occupa du montage de plusieurs sucreries dont Nangis, Provins, et en 1874 acheta à Toury des terrains où il installa la sucrerie actuelle, qui occupait 3 hectares et produisait cinq mille sacs de sucre. Cette usine, dont il était encore administrateur délégué, s'étend aujourd'hui sur 60 hectares et a produit plus de 182.000 quintaux de sucre.

M. Arthur LAMBERT avait fait breveter vers 1873 divers procédés, notamment l'emploi en sucrerie de l'air comprimé pour les monte-jus et le nettoyage des tubes de générateurs.

Il fut un des premiers à monter les appareils d'évaporation à quadruple effet.

Toujours attentif à l'évolution de l'industrie sucrière, il n'hésita pas en 1884 à entreprendre un voyage d'étude, et publia dès sa rentrée en France un petit volume intitulé : *Petit voyage de découvertes aux pays du sucre : Allemagne et Autriche*.

La lecture de ce livre, quarante ans après, présente non seulement un réel intérêt rétrospectif, mais semble toujours d'actualité.

C'est à la suite de la publication de cette brochure adressée à nos parlementaires, que fut votée la loi relative à l'impôt sur les betteraves, qui sauva de la ruine cette culture et lui donna tant d'essor.

M. LAMBERT fut un des fondateurs de la Distillerie de Melle (Deux-Sèvres), où furent produits, en 1886, les premiers alcools neutres qui acquirent de suite une grande réputation en France.

Depuis bon nombre d'années, M. Arthur LAMBERT avait trouvé en son fils Maurice un collaborateur actif qui a su s'inspirer des vues et des excellentes traditions paternelles.

De cette collaboration si féconde, Toury fut une des premières sucreries à obtenir du sucre blanc d'un seul jet et de la mélasse épuisée. Puis, en 1901, était adjoint une usine pour la préparation du « PAIL'MEL », fourrage spécial composé essentiellement de paille et de mélasse, et dont l'usage a pris rapidement de vastes proportions, non seulement pour la nourriture des chevaux, en substitution de l'avoine, mais dans l'alimentation de tout le bétail.

M. Arthur LAMBERT était aussi un homme aimable, bon, serviable. Dans bien des circonstances, il donna aux jeunes Camarades le concours de son aide empres-

sée et de toute sa sympathie agissante. Nombreux sont, parmi eux, ceux qui pourraient en témoigner.

Officier de la Légion d'honneur, officier d'Académie, commandeur du Mérite agricole, il avait reçu en même temps qu'Eiffel, en 1923, la médaille commémorative de la Société des ingénieurs civils.

Maire de Toury pendant trente-six ans, président honoraire de la Chambre de commerce de Chartres, il jouissait de l'estime de tous ses concitoyens.

Ses préoccupations sociales lui firent constamment tourner les yeux vers ceux qui travaillent.

D'année en année se complétèrent ses belles œuvres qu'on admire actuellement, et qui avaient pour but de donner plus de justice et de bien-être à ses collaborateurs.

Aussi, M. LEYDET, préfet d'Eure-et-Loir, venu saluer la mémoire de celui qui fut pendant plus d'un demi-siècle l'enfant de ce département, pouvait-il finir son discours par ces mots :

« Et nous, représentant du Gouvernement de la République, en nous inclinant respectueusement sur sa tombe et devant sa famille, nous nous rappellerons que, fils de ses œuvres, il n'a jamais oublié dans son ascension de donner la main aux faibles et aux petits, cordialement, fraternellement ».